



SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX DE L'ESTUAIRE DE LA SEULLES

Convention d'étude passée en 1981 entre :

- Le groupement Régional des Pêches et Cultures Marines de Basse-Normandie (Caen), Maitre d'ouvrage,

et

- L'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie" (Caen),
- L'Etablissement Public Régional (Caen),
- Le Ministère de la Mer (Direction des Affaires Maritimes "Normandie-Mer du Nord" du Havre).

L'Inspection de l'I.S.T.P.M. à Ouistreham a été chargée de l'étude, avec la collaboration de la D.D.E. (Cellule Anti-Pollution) et la D.D.A du Calvados.

Sommaire :

Α.	Historique	p.	1
В.	Résultats des analyses effectuées par le L.D.H.	p.	2
С.	Résultats des analyses du contrôle routinier de l'I.S.T.P.M.	p.	4
D.	Situation sanitaire des communes riveraines	p.	4
E.	Points de prélèvements et analyses	p.	10
F.	Résultats	p.	12
G.	Discussion	p.	26
Н.	Conclusions	p.	29

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PECHES MARITIMES

Centre de Recherches de

OUISTREHAM

SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX DE L'ESTUAIRE DE LA SEULLES

A. HISTORIQUE

Courseulles sur Mer, commune de 3 500 à 4 000 habitants sédentaires, port de pêche et de plaisance, est connu depuis longtemps pour la qualité de ses huitres, originaires de l'île de Ré ou St Vaast, et stockées et affinées dans deux établissements ostréicoles.

Ces deux importants établissements d'expédition connaissent un maximum d'activité en période estivale grâce à l'afflux des vacanciers, (environ 20 000 habitants en été) également pendant les fins de semaines et pendant la période de fin d'année, époque de prédilection pour la consommation des huitres.

En mars 1980, suite à une consultation des Affaires Maritimes sur la salubrité d'un vivier à crustacés et coquillages situé sur le D.P.M. à Courseulles, et faisant l'objet d'une demande d'exploitation, la D.D.A.S.S. entreprit une étude sur la salubrité de l'estuaire de la Seulles. Cette étude fut confiée au Laboratoire Départemental d'Hygiène qui effectua 3 campagnes de prélèvements (8 mai, 14 mai, 2 septembre 1980).

B. RESULTATS DES ANALYSES EFFECTUEES PAR LE L.D.H.

Les résultats des analyses bactériologiques font ressortir une colimétrie moyenne supérieure en morte eau qu'en vive eau, ce qui est logique car la pénétration des eaux marines salubres est plus importante, dans l'estuaire, aux forts coefficients de marées.

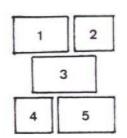
Les plus mauvais résultats s'observent après la pleine mer, et corrélativement, aux salinités les plus faibles. Il semblerait d'autre part qu'une pollution interviendrait entre la sortie du Bassin de Plaisance dans l'avant port et l'établissement de M. Benoist en amont, ce qui expliquerait les mauvais résultats observés à marée montante devant l'établissement Benoist.

En amont, il semblerait que les résultats soient bons (pont de Reviers), ce qui conduit à la conclusion que les pollutions bactériennes proviendraient essentiellement des agglomérations de Grayes et Courseulles.

En conclusion, le Directeur du Laboratoire estime que :

- Si l'on considère l'eau du port comme un émissaire côtier et par référence à la norme de l'Agence de Bassin Loire-Bretagne (1 000 coliformes totaux pour 100 ml), les résultats sont défavorables par morte eau et satisfaisants par vive eau.
- Si l'on considère l'eau du port comme eau de baignade (barême du Ministère de la Santé), les résultats sont en majorité "tolérables" par morte eau, et se partagent entre "satisfaisants" et "tolérables" par vive eau.
- Si l'on considère l'eau comme zone conchylicole et d'après les normes proposées par M. MAZIERES pour les coliformes fécaux, les résultats sont "défectueux" par morte eau et "acceptables" par vive eau pendant les périodes d'alimentation en eau des établissements (entre 1 heure avant la pleine mer et la pleine mer).

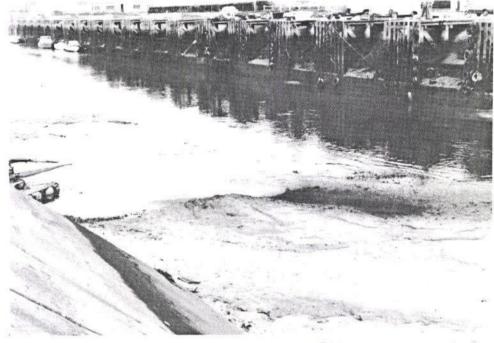
Photographies page suivante:



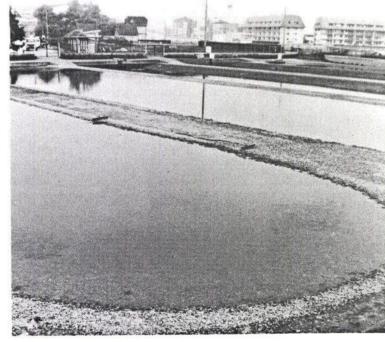
- 1 La Mue traversant l'agglomération de Reviers
- 2 La vallée de la Seulles entre Reviers et Graye
- 3 Dévasage au canon à eau de l'avant-port de Courseulles
- 4 La décharge de Courseulles
- 5 L'établissement HEROULT











C. RESULTATS DES ANALYSES DU CONTROLE ROUTINIER DE L'I.S.T.P.M.

L'I.S.T.P.M. procède régulièrement à des prélèvements et analyses sur les eaux et coquillages des deux établissements.

Les résultats ont été regroupés par classes numérotées de 1 à 5, suivant la qualité bactériologique des eaux ou des coquillages, et portés dans le tableau n° 1.

On peut noter que les résultats sont meilleurs chez M. Heroult que chez M. Benoist, ce qui correspond au fait que l'établissement de ce dernier, situé plus en amont sur la Seulles, pompe une eau de qualité (bactériologique) inférieure.

Sur 4 ans, de 1978 à 1981 inclus, 96 % des résultats sont inférieurs à 300 coliformes fécaux pour 100 ml de chair de coquillages chez M. Heroult, contre 86,3 % chez M. Benoist. Ces pourcentages sont supérieurs à la moyenne générale enregistrée en Basse-Normandie et démontrent que les eaux et coquillages des deux établissements sont salubres. Les résultats sur les coquillages sont en conformité avec les conditions de l'Arrêté du 12 octobre 1976 fixant les normes de salubrité des zones conchylicoles, sauf un résultat, le 21 septembre 1981, chez M. Benoist, supérieur à 3 000 coliformes fécaux (*).

Ce résultat correspond à la période des grandes marées de septembre, où les établissements renouvellent presque totalement l'eau des parcs, et qui a malheureusement été accompagnée, cette année, d'une forte pluviométrie (55,9 mm durant la décade du 16 au 25-09-81). Ce résultat montre une fois de plus l'importance du lessivage des versants dans les pollutions bactériologiques (exploitations agricoles, paturages ...)

A la suite de cette analyse défavorable, un second prélèvement fut effectué 3 jours plus tard et donna toute satisfaction.

D. SITUATION SANITAIRE DES COMMUNES RIVERAINES

Une enquête fut effectuée en 1976 et 1977, sous la direction du Professeur JOURNAUX de l'Université de Caen, sur les différentes sources de pollution de l'environnement. Les résultats ont été regroupés sur plusieurs cartes descriptives intitulées "Cartes de l'environnement et de sa dynamique" (fig. 1).

^(*) Selon M. BENOIST, ce mauvais résultat serait dû à la manipulation de "fumier" par l'un de ses ouvriers (!).

Tableau 1: TABLEAU STATISTITIQUE DES RESULTATS D'ANALYSES

A COURSEULLES

		Colifor		EAUX ux pour	100 ml d'	eau	COQUILLAGES Coliformes Fécaux pour 100 ml de chair						
ETABLISSEMENT	ANNEE	Nombre d'analyses	C1 . 1 O	C1 . 2	Cl · 3 61 à 120	C1 . 4	Nombre d'analyses	C1 . 1	C1 . 2 1 à 300	61.a3 301.a3 1000	C1 • 4 1001 à 3000	C1 • 5	
15	1978	13	9	3	1		13	6	6	1			
	1979	13	7	6			13	8	4	1			
BENOIST	1980	11	6	3	1	1	10	5	3	2			
	1981	14	7	5		2	15	6	6	2		1	
	TOTAL	51	29	17	2	3	51	25	19	6		1	
	1978	12	10	2			13	9	4				
	1979	13	8	4		1	13	11	2				
HEROULT	1980	11	6	5	,		11	6	4		1		
	1981	12	9	2	1		13	4	8	1			
	TOTAL	48	33	13	1	1	50	30	18	1	1		
OBSERVATIONS		1 = Satisfais 2 = Acceptab			= Suspect = Défavor	- Cl · 1 = Satisfaisant - Cl · 4 = Trés Suspect - Cl · 2 = Acceptable - Cl · 5 = Défavorable - Cl · 3 = Suspect							

^{*} BENOIST : Eaux : 46 résultats acceptables sur 51 soit 90%

Coquillages: 44 " " 51 " 86%

* HEROULT : Eaux : 46 résudtats acceptables sur 48 soit 95%

Coquillages: 48 " " 50 " 96%

Il ressort de cette enquête que les principales sources de pollution bactérienne sont dûes aux élevages industriels, aux communes dépourvues de station d'épuration des eaux usées ou aux rejets de station non stérilisés et enfin aux nombreuses décharges sauvages. En ce qui concerne ces dernières, nous avons pu noter leur disparition au pont de Reviers et en aval de Reviers.

La décharge de Courseulles située à la limite communale entre Courseulles et Reviers, et dont l'entretien est moyen, ne semble pas avoir une influence directe sur la salubrité de la Seulles, sauf peut être par ruissellement important lors de très fortes pluies, mais nous n'avons pas pu le vérifier. Malgré tout, la décharge est relativement éloignée de la Seulles et les eaux de ruissellement transitent d'abord par les marais.

Actuellement les pollutions bactériennes proviendraient donc principalement des communes et des stabulations. Compte tenu des phénomènes de dilution et d'oxydation des effluents dans les rivières, il semble que seules les communes proches du littoral aient une forte influence sur la pollution de fond et la qualité de la Seulles à son embouchure.

THAON, FONTAINE-HENRI, BASLY

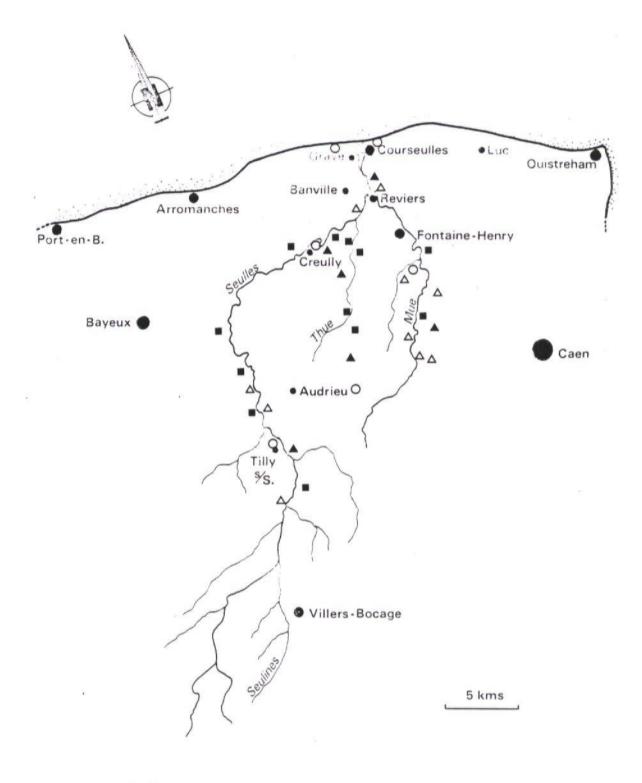
Une analyse sur le rejet de la station d'épuration de Thaon, située au confluent de la MUE et de la SEULLES, effectuée le 25 février 1981 par la D.D.A., montre une forte pollution bactériologique :

Coliformes totaux	Coliformes fécaux	Streptocoques fécaux
2 500 000	200 000	250 000

Cette situation était dûe à l'arrêt du poste de chloration de la station. Quatre contrôles annuels, par la D.D.A., sont prévus à la sortie immédiate de la station et au point de rejet dans la Seulles.

CREULLY

La station d'épuration de Creully ne possède pas de système de traitement bactériologique des effluents. Cette station traite également les effluents de l'industrie laitière PREVAL.



- Commune
- △ Décharge
- ▲ Décharge autorisée
- Elevage industriel
- O Station d'épuration

Fig. 1: Carte des différentes sources de pollution de la Seulles et de ses affluents (d'après A. JOURNAUX, 1978).

REVIERS

La commune de Reviers ne possède pas de station d'épuration des eaux usées. L'assainissement individuel est demandé par la D.D.E.; néanmoins, certaines maisons et étables, souvent anciennes, et riveraines de la Mue, rejettemédirectement leurs effluents dans celle-ci.

En particulier, nous avons pu noter un écoulement important provenant de la dernière stabulation en aval, lors de son nettoyage périodique, et qui atteint directement la Mue.

BANVILLE

Cette commune ne possède pas de station d'épuration. Il existe un réseau pluvial où un certain nombre d'effluents domestiques se rejette.

Nous avons effectivement pu noter l'écoulement d'eau d'origine domestique dans le fossé drainant les eaux pluviales longeant le chemin du Val en direction du N-E vers la Seulles. Néanmoins, compte tenu de la longueur du fossé d'écoulement (1 km environ) il semble que la majorité des effluents s'infiltre dans le sol ; en effet nous n'avons pas observé de rejet visible, faute de débit suffisant, dans la Seulles au bout du fossé. Mais là aussi, il est vraisemblable que par forte pluie, un écoulement se produise. (voir fig. 2).

Un prélèvement, effectué au bout du fossé, a mis en évidence une forte pollution bactérienne d'origine humaine.

GRAYE SUR MER

A priori la majorité des habitations de la commune sont raccordés à la station d'épuration situé prés de l'Aérium et rejettant ses effluents sur l'estran à l'ouest de Courseulles.

Au nord du Bourg, une grosse buse munie d'une lourde porte à marée, d'ailleurs calée en position ouverte par un morceau de bois, collecte les eaux des fossés d'assainissement bordant les paturages de Graye sur Mer, et débouche dans la Seulles en amont du pont "Eiffel"; ellereçoit également les eaux du ruisseau baignant le lavoir de l'entrée de Graye.

Un prélèvement a été fait au niveau du rejet et a démontré la présence d'une pollution bactériologique d'origine fécale.

7

Aucun animal n'étant présent dans les herbages, il est vraisemblable, que cette pollution avait pour origine les quelques rejets (constatés) d'eaux usées, branchés directement sur le réseau pluvial à basse ciel ouvert de la partie du bourg, et qui rejoint les fossés d'assainissement.

COURSEULLES

Toute l'agglomération de Courseulles, y compris le camping du port de plaisance, est raccordé à la station d'épuration dont les effluents cheminent dans le ruisseau de l'Edit avant de rejoindre la mer à proximité du lieu-dit "Le Marais" à l'est de Courseulles. Le raccordement total de l'agglomération, ormis la zone industrielle bordant le CD 79, qui possède ses propres installations d'épuration, a été terminé en 1981. La station, prévue pour 20 000 équivalent-habitants, est actuellement insuffisante en été. Elle doit être agrandie prochainement et son système de désinfection (défectueux) revu.

E. POINTS DE PRELEVEMENTS ET ANALYSES

Différents points ont été choisis depuis l'entrée du chenal de Courseulles, en remontant vers l'amont, plus spécialement face aux établissements ostréicoles (points 2 et 3), afin de cerner l'influence des eaux marines.

Les points 10, 11 et 12 ont été choisis beaucoup plus en amont pour délimiter les pollutions bactériennes apportées par la Seulles et la Mue (fig. 2).

D'autres points ont permis de démontrer l'existence ou non de pollution par les différentes communes riveraines de la Seulles (ex : Banville, Graye).

Tous les prélèvements d'eau ont été effectués à 20 centimètres sous la surface de l'eau.

Les analyses ont porté sur la température, le pH, la salinité et la bactériologie (coliformes totaux, coliformes fécaux et streptocoques fécaux).

La colimétrie est indiquée en nombres de germes pour 100 ml d'eau.

La recherche qualitative des Entérobactéries s'est faite sur gélose lactosée de Mac Conkey avec identification biochimique sur galeries API.

Fig.3 : Carte des points de prélèvements.

F. RESULTATS

Les résultats des différentes campagnes de prélèvements d'eaux sont notés sur les tableaux 2 à 8.

Les paramètres les plus intéressants sont la salinité et la colimétrie. Le premier est un bon indice de la pénétration des eaux marines et de leur mélange avec les eaux continentales dans l'avant port (cf tableau ci-dessous) ; le deuxième, lié au même phénomène, permet de constater si l'augmentation de la salinité est effectivement liée à une dilution des germes, donc à une baisse de la colimétrie.

Salinité °/	Eau de mer %
35	100
30	86
25	71
20	57
15	43
10	43 28
5	14
1	3

Le tableau 9 regroupe les résultats en coliformes fécaux des 7 campagnes de prélèvements. Les moyennes géométriques et arithmétiques des résultats de chaque point ont été calculées.

La moyenne géométrique, en pondérant les résultats élevés, reflète beaucoup plus l'état sanitaire du lieu considéré que la moyenne arithmétique.

Toutefois, la comparaison des deux moyennes est intéressante car elle permet de constater, lorsque les nombres sont proches, la présence d'une pollution bactérienne constante dans le temps.

On note immédiatement les résultats <u>relativement</u> bas sur la Seulles au pont de Reviers (point 10). Les résultats plus élevés à Graye (point 6) démontrent une pollution certaine de la Seulles par l'une ou les communes de Reviers, Banville et Graye sur Mer.

TABLEAU 2

DATE: 10 Décembre 1980

HEURE PLEINE MER: 11.05 COEFFICIENT: 81 HEURE T °C SALINITE pН C.T. C.F. S.F. " POINT pour 100 ml d' eau g/1 0 200 100 24,96 7,4 9.10 - 2 4 Entrée du P.M 27,18 200 100 0 11.00 5,5 7,3 Chenal 180 90 0 12.55 + 2 20,35 7,3 600 100 0 - 2 4,5 19,39 7,4 9.00 Prise d'eau 0 0 P.M 5 25,75 7,4 0 11.05 HEROULT 100 0 200 + 2 18,44 13.00 4,5 7,4 100 200 - 3 -9,54 7,8 950 9.00 - 2 2 Prise d'eau P.M 950 310 0 14.94 7.4 11.00 BENOIST 100 7,4 300 200 13.10 +2 4 12,00 100 7,8 2 000 400 - 2 7,95 9.15 Pont Eiffel P.M 100 100 0 11.05 21,94 7,4 La Seulles 8 600 200 0 10,65 7,5 13.15 +2 600 200 0 21,62 9.40 - 2 3 7,3 Bassin 0 Jonville 6 20,00 310 100 12.45 + 2 7,4 - 1 La Seulles P.M Pont Ouest + 1 - 1 La Seulles P.M Pont Est + 1 - 10- La Seulles 0,07 8,1 950 400 200 10.05 3 - 1 Pont de Réviers - 11- La Mue Amont de Réviers ٠, 12-La Mue Aval de Réviers

TABLEAU 3

DATE :	6 Janvie	r 1981	HEU	RE PLEINE ME	R: 9.4	0 0	COEFFICIENT: 80			
POINT	HEUF	E	T °C	SALINITE g/1	pH	C.T.	C.F. 100 ml d' ea	S.F.		
_ 1 -	8.35	- 1	6	29,41	7,6	100	100	0		
Entrée du	9•35	P.M	5	28,62	7,7	400	100	0		
Chenal	10.35	+ 1	6	20,67	7,7	1 000	500	310		
Price diam	8.45	- 1	5	27,82	7,8	100	100	200		
Prise d'eau	9.33	P.M	6	21,14	7,5	2 000	600	650		
HEROULT	10.31	+ 1	6	19,87	7,7	2 000	2 000	100		
- 3 -	8.53	- 1	5	8,26	7,7	5 000 +	3 000	200		
Prise d'eau	9.42	P.M	6	20,98	7,7	1 000	310	100		
BENOIST	10.40	+ 1	6.	18,12	7,7	5 000 +	440	100		
- 4 -	8.38	- 1	6	17,0.	7,7	500	500	100		
Pont Eiffel	9.40	P.M	6	5,08	7,7	4 000	2 000	100		
La Seulles	10.45	+ 1	6	3,5	7,6	2 000	1 000	200		
- 5 - Bassin Jonville	8.50		6	18,6	7,7	3 000	310	0		
- 6 -	9.03	- 1	6,5	0,06	7,7	4 000	2 000	200		
La Seulles	9•53	P.M	6	0,08	7,9	3 000	500	100		
Pont Ouest	10.50	+ 1	6	0,06	7,8	1 200	-950	100		
- 7 -	9.05	- 1	6	0,04	7,8	5 000 +	1 000	200		
La Seulles	9.50	P.M	6	0,04	7,8	3 000	500	200		
Pont Est	10.51	+ 1	6	0,04	7,8	2 000	500	1 000		
-10 - La Seulles Pont de Réviers	9•15		6,5	0,04	7,7	3 000	2 000	4 000		
-11 - La Mue Amont de Réviers										
-12 - La Mue 'Aval de Réviers						٠.	2			

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSES

TABLEAU 4

COEFFICIENT: 63 DATE: 26 Janvier 1981 HEURE PLEINE MER : 14.10 T °C SALINITE pH C. T. C.F. HEURE S.F. POINT pour 100 ml d' eau g/1 7 600 400 300 13.00 - 1 14,15 7,2 Entrée du 950 8 200 310 14.00 P.M 8,42 7,5 Chenal 8 0 15.00 + 1 10,5 7,5 300 200 8 6,2 7,6 1 000 310 100 13.05 - 1 Prise d'eau 300 300 8 14.05 P.M 4,6 7,7 500 HEROULT 100 + 1 8 4,45 7,7 1 300 200 15.40 8 8 2 000 440 100 1,9 - 3 -13.10 - 1 Prise d'eau 3,18 7,8 500 400 0 14.10 P.M BENOIST 8 600 15.08 + 1 2,86 7,9 300 100 100 - 1 8 0.71 7,6 2 000 500 13.15 Pont Eiffel 8 200 14.13 P.M 0,09 7,7 2 000 400 La Seulles 8 100 0,09 7,7 950 300 15.10 + 1 - 5 -9 7,5 500 200 0 13.07 17,5 Bassin Jonville 8 0,08 7,7 950 400 200 - 1 13.22 La Seulles 8 0,08 7,6 600 300 200 14.20 P.M Pont Ouest 8 0.08 7,6 950 400 500 15.15 + 1 - 7 -- 1 8 0.08 7,6 1 300 310 300 13.25 La Seulles 8 0,08 7,6 1 300 310 400 14.20 P.M Pont Est 600 8 7,6 300 0,08 950 15.16 + 1 -10 - La Seulles 8 0,08 7,6 2 000 200 100 13.30 Pont de Réviers -11 - La Mue Amont de Réviers La Mue -12 -Aval de Réviers

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSES

TABLEAU 5

16

HEURE PLEINE MER : 12.35 COEFFICIENT : 93 DATE: 9 Février 1981 C. T. T °C SALINITE pH C.F. S.F. HEURE POINT pour 100 ml d' eau g/1 11.28 - 1 7 0 27,34 7,6 310 100 Entrée du 7 28,93 7,7 600 310 0 12.25 P.M Chenal 0 7 500 300 13.25 + 1 23,85 7,7 0 28,93 7,7 200 200 11.30 - 1 7 Prise d'eau 100 7 7,7 400 200 12.27 25,12 P.M HEROULT 100 7 3 000 310 13.29 + 1 25,44 7,7 8 500 400 - 3 -- 1 11,13 7,7 500 11.40 Prise d'eau 200 7 2 000 400 P.M 21,46 7,7 12.30 BENOIST 7 15,58 7,6 600 400 100 13.30 + 1 950 100 - 1 7 19,08 7,7 4 000 11.45 Pont Eiffel 200 2 000 440 P.M 22,26 7,7 12.33 La Seulles 2 000 400 7 4,13 7,7 4 000 13.37 + 1 - 5 -600 300 2 000 11.35 7 20,03 7,7 Bassin Jonville 0,06 7,7 4 000 950 440 - 1 8,5 11.46 La Seulles 12.35 P.M 8,5 0,06 7,7 4 000 3 000 2 000 Pont Ouest 3 000 200 8 0.06 7,7 3 000 13.40 + 1 2 000 600 - 7 -- 1 8,5 0,05 7,7 3 000 11.50 La Seulles 8,5 0.06 4 000 1 300 500 P.M 7,7 12.40 Pont Est 8 0,08 7,7 2 000 950 600 13.45 + 1 - 10 - La Seulles 1 000 500 9 0,06 7,7 3 000 11.55 Pont de Réviers - 11 - La Mue Amont de Réviers La Mue - 12 -Aval de Réviers

TABLEAU 6 17

DATE : 2	24 Février	1981	HEU	RE PLEINE ME	<u>R</u> : 13	•35 <u>co</u>	EFFICIENT :	71
POINT	HEUR	E	T °C	SALINITE g/1	pН	C.T.	C.F. 100 ml d' ea	S.F.
- 1 -	12.16	- 1	4	27,03	7,7	600	310	200
Entrée du	13.35	P.M	4	19,87	7,6	950	440	300
Chenal	14.20	+ 1	4	16,69	7,6	600	600	0
- 2 -	12.18	- 1	4	26,55	7,6	2 000	600	300
Prise d'eau	13.37	P.M	4	14.46	7,6	1 000	600	0
HEROULT	14.25	+ 1	4	12.24	7,6	2 000	440	100
- 3 -	12.25	- 1	4	10,33	7,7	1 300	600	0
Prise d'eau	13.40	P.M	4	6,36	7,7	3 000	2 000	200
BENOIST	14.28	+ 1	4	5,4	7,7	1 300	460	200
- 4 -	12.30	- 1	4	16,69	7,5	400	300	400
Pont Eiffel	13-43	P.M	4	0,95	7,7	500	500	300
La Seulles	14.32	+ 1	4	0,79	7,8	2 000	1 000	200
- 5 - Bassin Jonville	12.20		4	16,69	7,5	400	300	300
- 6 -	12.33	- 1	4	0,16	7,7	2 000	500	440
La Seulles	13.57	P.M	4	0,06	7,6	5 000 +	3 000	300
Pont Ouest	14.35	+ 1	4	0,06	7,6	5 000 +	3 000	300
- 7 -	12.35	- 1	4	0,06	7,4	3 000	500	200
La Seulles	13.48	P.M	4	0,06	7,6	4 000	1 300	0
Pont Est	14.38	+ 1	4	0,06	7,8	5 000 +	5 000 +	310
-10 - La Seulles Pont de Réviers	12.40		6	0,06	7,6	2 000	600	200
-11 - La Mue Amont de Réviers							a 2	
-12 - La Mue Aval de Réviers								

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSES

DATE: 9 Mars 1981 HEURE PLEINE MER: 11h40 COEFFICIENT: 116

	y mars ly							23 A2400
POINT	HEUR	E	T °C	SALINITE g/l	Нq	C.T. pour	C.F. 100 ml d' ea	S.F.
- 1 -	10h46	- 1	8	28,14	7,5	9	9	4
Entrée du	11h40	P.M	8	25,91	7,6	43	9	0
Chenal	13h11	+ 1	8	24,64	7,6	460	43	4
- 2 -	10h50	- 1	8	26,71	7,8	93	7	0
Prise d'eau	11h43	P.M	8	27,34	7,8	43	7	0
HEROULT	13h12	+ 1	8	22,73	7,8	93	23	15
- 3 -	10h54	- 1	8	13,83	7,8	1100	460	23
Prise d'eau	11h45	P.M	8	19,87	7,8	1100	240	93
BENOIST	13h00	+ 1	8	21,14	7,8	240	93	21
- 4 -	10h58	- 1	8	18,28	7,8	460	240	93
Pont Eiffel	11h48	P.M	8	23,05	7,8	93	43	43
La Seulles	13h05	+ 1	8	14,94	7,6	460	460	9
- 5 - Bassin Jonville							l l	
- 6 -		- 1						
La Seulles		P.M						
Pont Ouest		+ 1						
- 7 -		- 1						
La Seulles	*	P.M						
Pont Est		+ 1						
- 10 - La Seulles	11h09			0,095	7,3	1100 +	460	23
Pont de Réviers				NATO 1				
- 11 - La Mue Amont de Réviers	11h15			0,113	7,8	240	240	43
- 12 - La Mue Aval de Réviers	11h17			0,095	7,9	1100	1100	15

FABLEAU RECAPITULATIO DES RESULTATO D'ANALYSES

TABLEAU 8

DATE: 24 Avril 1981 HEURE PLEINE MER: 14h00 COEFFICIENT: 56

	54 WATTT			***************************************	_	_		
POINT	HEUF	Œ	T °C	SALINITE g/1	рH	C.T.	C.F.	S.F.
- 1 -	13h05	- 1	9,5	27,82	7,7	7	0	0
Entrée du	14h03	P.M	9,5	23,21	7,8	11	7	0
Chenal	15h00	+ 1	9,5	22,73	7,7	93	0	0
- 2 -	13h10	- 1	9,5	26,40	7,8	28	4	0
Prise d'eau	14h07	P.M	9,5	24,32	7,7	20	4	0
HEROULT	15hC4	+ 1	9,5	18,92	7,8	39	0	0
- 3 -	13h15	- 1	9,5	14,31	7,8	1100 +	15	9
Prise d'eau	14h10	P.M.	9,5	12,72	7,6	. 23	23	0
BENOIST	15h08	+ 1.	9,5	12,24	7,9	75	3	. 9
- 4 -	13h20	- 1	9,5	19,40	7,6	. 39	9	14
Pont Eiffel	14h13	P.M	9,5	0,28	7,9	43	23	9
La Seulles	15h15	+ 1	9,5	0,30	7,9	75	43	9
- 5 - Bassin Jonville								
- 6 -		- 1				XC #3		
La Seulles		P.M						
Pont Ouest		+ 1		*				
- 7 -		- 1		4		£ 12		
La Seulles		P.M	380		52	a v	8	*
Pont Est		+ 1			*			
- 10 - La Seulles Pont de Réviers	13h45		10	0,08	8	1100	240	150
- 11 - La Mue Amont de Réviers	13h50		9	0,095	8,1	1100	460	23
- 12 - La Mue Aval de Réviers	13h55		10	0,095	8,1	1100	240	23

•
•
Con Len
prelevements
0)
sampaemes
ges
regrouper
Résultats
TRBLERU 9

4	1	Entre	ée	2	Pri	se	3	Pris	e	4			(6) _{L/}	SEUL	LES	(7) L	A SEUI	LES	O LA SEULLES
		Chena]		d'eau				a BENC			NT EI	34764930000	A GF			au Poi		r	AU PONT DE REVIERS
	-1	PM	+1	1	PF	+1	-1	PM	+1	-1	PM	+1	-1	PM	+1	-1	PM	+1	PONT DE REVIERS
10/12/80	0	100	90	100	0	100	200	310	200	400	100	200							400
6/1/81	100	100	500	100	600	2000	3000	310	440	500	2000	1000	2000	500	950	1000	500	500	4000 .
26/1/81	400	200	200	310	300	200	440	400	300	500	400	300	400	300	400	310	310	600	200
9/2/81	100	310	300	200	200	310	500	400	400	950	440	2000	950	3000	3000	2000	1300	950	1000
24/2/81	310	440	600	600	600	440	600	2000	460	300	500	1000	500	3000	3000	500	1300	50004	600
9/3/81	9	9	43	7	7	23	460	240	93	240	43	460							460
24/4/81	0	7	0	4	4	0	15	23	3	9	23	43							240
m.Géom	28	78	95	72	48	103	342	290	145	250	209	422	785	1078	1533	746	715	1092	577
m.Arit	131	167	248	189	244	439	745	526	271	414	501	715	963	1700	1838	953	853	1763	986

La colimétrie assez basse des prélèvements des mois de mars et avril correspond à une période de très faible pluviométrie dans les jours précédents (notamment en avril).

Deux prélèvements sur la Mue en amont et en aval de Reviers, le 9-03-81 à 11 h 15 ont permis de situer l'importance de la pollution bactérienne imputable à Reviers.

Date : 9-03-81	C.T.	C.F.	S.F.
Point 11 (amont)	240	240	43
Point 12 (aval)	1100	1100	15

Le 9 octobre 1981, par temps de petite pluie (rejet pluvial faible), le fossé de Banville, du bourg jusqu'à la Seulles, contenait des eaux d'origine domestique évidente. L'analyse (tableau 10) a montré une colimétrie élevée mais le débit de l'effluent, compte tenu d'une importante infiltration, était très modeste (estimé à moins de 1 1/s).

Des prélèvements sur la Mue et la Seulles, le 4 décembre 1981 (tableau 10), ont confirmé la faible pollution bactérienne de la Seulles, comparée à celles des autres rivières de Basse-Normandie (points 4, 10, 12, 15).

Une recherche qualitative des germes sur le prélèvement du point 4, le 4-12-81 a permis de noter l'absence de Salmonelles, mais néanmoins la présence de <u>Proteus rettgeri</u>, germe saprophyte et commensal du tube digestif de l'homme et des animaux, très répandu, et responsable d'infections fréquentes (entérites, cystites, otites, méningites).

En complément des campagnes de prélèvements précédentes, deux expériences bactériologiques intéressantes ont été réalisées dans l'établissement Héroult. Il s'agissait :

	COLI.TTX	COLI.FX	pH	SALINITE 6/1
LAVOIR DE GRATE SUR MER	4600	210	8	1,97
REJET DE BANVILLE (bout du fossé)	1100 +	1100 +	7,4	0,127
REJET DE L'EDIT - PLAGE DE BERNIERES	1.100.000	240.000	7,6	2,03

PRELEVEMENT DU MOIS DE DECEMBRE 1981

	COLI. TTX	COLI.FX	pH	SALINITE g/1
La Nue en Amont de la Station de Thaon = POINT 12	150	93	7,2	0,111
"Rejet"de la Station de Thaon-Reviers = POINT 15	1500	230	7,2	0,095
La Seulles au pont de Reviers = POINT 10	750	230	7,4	0,127
La Seulles au pont Eiffel = point 4 *	930	258	7,2	0,302

^{*} Recherche de SALMONELLA négative au niveau du pont Eiffel
Présence de germes de la famille des ENTEROBACTERIACEAE, tribu des PROTEAE, genre PROTEUS, espèce P.RETTGERI

- 1°) de connaître la qualité bactériologique de l'eau pompée, par rapport à celle des bassins et à celle existant dans le chenal <u>en surface</u> au moment du pompage (en effet des contraintes matérielles inhérentes au lieu et aux bouteilles de prélèvements, nous oblige à effectuer les prélèvements d'eau au maximum à 20 cm sous la surface).
- 2°) de suivre l'évolution de la colimétrie dans les bassins après arrêt du pompage.

L'hypothèse à vérifier était la suivante :

les niveaux des prises d'eau des Ets Benoist et Héroult sont situés bien au dessous de la surface (moins 2 mètres par coefficient de marée de 80). Compte tenu de la densité supérieure de l'eau de mer, de la stratification ainsi engendrée et de la faible vitesse de mélange des eaux douces et salées, il parait vraisemblable qu'au flot (entre - 1h et P.M.), les établissements s'alimentent dans une couche d'eau marine de qualité bactériologique supérieure.

L'expérience du 1er juin 1981, a permis de mettre en évidence une différence dans la qualité bactériologique de l'eau pompée et de l'eau de surface du chenal (tableau 11). Il faut noter tout de suite les résultats élevés dans le chenal en surface (11 000 C.F. au début du pompage); ceci est à corréler avec la pluviométrie élevée de cette période (78,7 mm pour la décade du 26-05-81 au 5-06-81 et presque 12 mm pour la seule journée du 31 mai précédant celle de l'expérience).

On note également la bonne qualité de l'eau du bassin avant pompage (O C.F.)

Au début du pompage, qui n'a duré qu'une demi-heure, la qualité de l'eau est mauvaise mais supérieure à celle du chenal. On note d'ailleurs la salinité plus élevée de l'eau pompée (25,44 contre 11,44), confirmant une stratification des couches d'eau d'origines marines et telluriques.

A peu près un dixième de l'eau du bassin a été renouvelée ce jour là et on remarque que dès l'arrêt du pompage, la qualité devient satisfaisante. PRELEVEMENT DU MOIS DE JUIN 1981 AU NIVEAU DE LA PRISE D'EAU HEROULT DANS LE CHENAL ET DANS LES BASSINS

Coeff = 95

TABLEAU 11

V 54.	COLI.TTX	COLI.FX	ST.FX	Р.Ч	SALIMITE
Prise d'eau dans le chenal avant pompage = PN -1 (en surface)	4600	2400	930	7,9	22,26 g/1
Prise d'eau dans le chenal au début du pompage = PN (en surface)	11000	11000	230	7,9	11,44 €/1
Prise d'eau dans le chenal après arrêt pompage = PN +1 (en surface)	4600	930	430	٤,2	13,19 द/1
Ets HEROULT - Bassin avant.pomp.ge	4	0		7,9	21,46 g/1
Ets HEROULT - Buse d'alimentation, début du pompage	930	430	91	8,1	25,14 6/1
Ets HEROULT - Bassin aprés 1/2h de pompage fin de l'alimentation	0	O		7,9	21,45 g/1
Ets HEROULT - Bassin 1h aprés fin de l'alimentation	9	L ⁱ t		8	22,26 g/1
Ets HEROULT - Bassin 2h aprés fin de l'alimentation	9	4		8	22,26 g/1
Ets HEROULT - Bassin 3h aprés fin d'alimentation	9	. 9		8,1	22,26 g/1

	COLI, TTX	COLI.FX	pН	NaCl en g/l
Prise d'eau dans le chenal avant pompage	430	230	7,9	28,30
Ets HEROULT - au niveau de la pompe = début du pompage	930	430	8	27,82
Ets HEROULT - au niveau du système de pompage par gravitation	750	430	8,1	27,82
Ets HEROULT - bassin non vidé = PM -2h	23	0	8,4	27,66
Ets HEROULT - au niveau de la pompe = PM - 1h30	150	150	8,1	27,18
Ets HEROULT - au niveau de la pompe = PM - 1h	240	43	8,1	28,14
Ets HEROULT - au niveau de la pompe = PM - Oh30	240	23	8,1	28,30
Ets HEROULT - au niveau de la pompe = arrêt du pompage	93	43	8	28,30
Ets HEROULT - 1h aprés l'arrêt du pompage	240	93	8	27,03
Ets HEROULT - 2h aprés l'arrêt du pompage	240	43	8,1	27,50
Ets HEROULT - 4h30 aprés l'arrêt du pompage	0	0	8	28,62

L'expérience du 14 septembre 1981 a confirmé les résultats de la précédente.

Dans cette expérience, le bassin avait été préalablement complètement vidé. Un prélèvement fait sur le bassin voisin rempli a donné un bon résultat (O C.F.). Malgré une qualité mauvaise en début de pompage (430 C.F.), on tombe à 150 C.F. au bout d'une demi-heure puis à 43 C.F. en moyenne pour les autres prélèvements. Cette valeur est considérée comme acceptable, selon les critères quantitatifs de l'I.S.T.P.M. et confirme la bonne qualité bactériologique des eaux marines entrant dans le chenal.

Pour finir, 4 h 30 après le début du pompage, on trouve 0 C.F. dans le bassin. (Tableau 12).

Un résultat intéressant, bien que n'ayant <u>apparemment</u> aucun impact sur la salubrité du chenal de Courseulles, est celui du rejet busé du ruisseau de l'Edit sur l'estran entre Bernières et Courseulles. Les effluents de la station d'épuration de Courseulles se rejettent en effet dans l'Edit, et ce résultat (tableau 10) confirme donc le mauvais fonctionnement de la station d'épuration.

G. DISCUSSION

1°) Les apports telluriques

La qualité bactériologique de la Seulles est influencée par les rejets provenant des communes riveraines les plus proches de Courseulles. Mais le rejet de Banville dans la Seulles est épisodique ; celui de Graye est relativement faible en volume. Les rejets de Reviers et principalement de la stabulation face au château (une quinzaine de bovins) sont plus influents ; ceci est dû à leur arrivée directe dans la Mue ; cependant le débit relatif de la Mue par rapport à la Seulles est trop faible pour influencer fortement la colimétrie de la Seulles.

La station d'épuration de Thaon, dont le rejet s'effectue dans la Seulles en aval de Reviers, fonctionne correctement (source D.D.A.). Néanmoins, le fait qu'elle absorbe une certaine quantité d'eau pluviale, provoque parfois la chasse de boues dans la canalisation de rejet ; ceci peut expliquer de mauvais résultats comme celui du 24-02-81 (200 000 C.F./ 100 ml). Il faut toutefois noter que le débit est faible.

En résumé, des sources de pollution ponctuelles existent en amont direct de Courseulles mais le volume des effluents est trop faible pour dégrader fortement la qualité bactériologique de la Seulles, entre le pont de Reviers et le pont "Eiffel".

2°) Les eaux marines

La figure 4 qui reprend les résultats des tableaux 2 à 5 démontre l'influence bénéfique des eaux marines sur la colimétrie durant le flot, notamment aux forts coefficients de marée (10-12-80 et 9-02-81). C'est justement dans ces conditions (entre P.M. - 1 h et P.M. + 1 h) et aux forts coefficients de marée que les deux établissements renouvellent l'eau de leurs bassins. On remarque une apparente contradiction entre ces résultats, jugés mauvais pour une zone conchylicole, et ceux obtenus d'après les prélèvements de routine dans les bassins (tableau 1) ou lors des expériences du 1-06-81 et 14-09-81 chez l'Ets Heroult. Plusieurs explications, vraisemblablement complémentaires, peuvent être avancées :

- 1°) Le pompage a lieu entre P.M. 1 h et P.M. + 1 h maximum, heures pendant lesquelles la pénétration des eaux marines est maximale.
- 2°) Les ostréiculteurs ne renouvellent généralement l'eau des bassins que partiellement, d'où une dilution des germes entrant.
- 3°) L'eau pompée en profondeur dans le chenal (ainsi que les expériences du 1-06-81 et 14-09-81 l'ont démontré), a une qualité bactério-logique à la limite de l'acceptable et du médiocre, mais bien supérieure à celle de l'eau de surface.
- 4°) Il existe, sans aucun doute, un effet de lagunage des eaux, aussi bien dans la réserve tampon de 900 m3 de l'Ets Benoist que dans les bassins larges, peu profonds, creusés en "V", de l'Ets Heroult (voir photos). Ce phénomène bien connu améliore grandement la qualité de l'eau, grâce à la sédimentation des matières en suspension sur lesquelles sont adsorbées les bactéries et grâce à l'action germicides des U.V. de l'éclairement solaire.

Bien que l'impact du lagunage sur la teneur en germes microbiens des eaux des établissements ostréicoles ne soit pas reconnu officiellement et pris en compte dans les études sanitaires, ce phénomène existe heureusement et améliore notablement la qualité des eaux. Ainsi, les analyses bactériologiques des eaux des dégorgeoirs et bassins de stockage sont toujours meilleures que celles des eaux du milieu naturel où s'effectue le pompage.

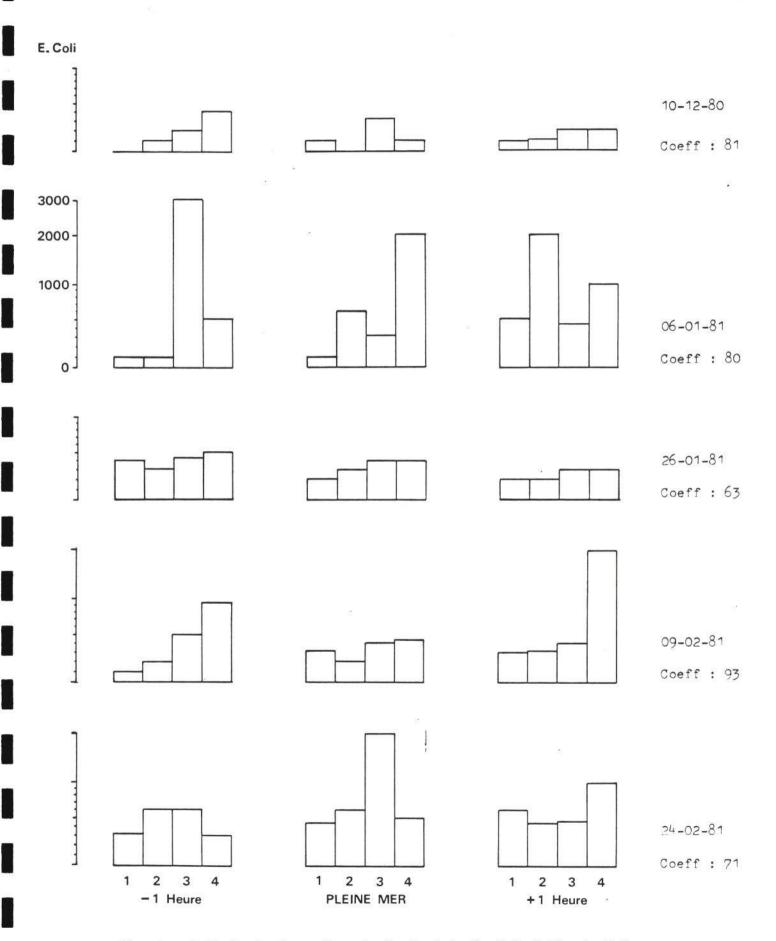


Fig. 4 - Colimétrie des points 1, 2, 3 et 4, \hat{a} -1 H, P.M. et +1 H. (sauf le 10-12-80 : -2 H, P.M. et +2 H.)

En ce qui concerne les expériences dans l'Ets Heroult, on peut remarquer les résultats élevés des analyses bactériologiques en début de pompage ; puis la colimétrie baisse rapidement (voir tableaux 11 et 12) et se stabilise dans les prélèvements suivants.

Ce phénomène s'explique vraisemblablement par le fait qu'au flot, la canalisation d'alimentation se remplit d'abord avec une eau de qualité médiocre (eau superficielle du chenal) qui se trouve ainsi piégée ; lors de la mise en marche des pompes, cette eau est la première à entrer dans les bassins.

Heureusement, ce volume d'eau (égal à celui de la canalisation) est relativement faible et influence peu la teneur finale des bassins en germes.

Les mauvais résultats des prélèvements de surface parfois observés au niveau de la prise d'eau de l'Ets Benoist doivent probablement être imputés au barrage, qui, outre le fait qu'il possède (même toutes vannes ouvertes) une section de passage réduite par rapport au lit de la Seulles, présente également un seuil sur lequel vient buter le flot repoussant les eaux douces polluées. Ces deux phénomènes provoquent une stagnation relative des eaux et on remarque d'ailleurs un envasement à l'aval immédiat du barrage sur les bords de la Seulles.

Il faut également noter en amont du pont "Eiffel", un envasement des larges boucles de la Seulles, freinant la remontée des eaux marines vers Reviers.

Un dernier fait important à souligner, et toujours vérifié dans la région, est la corrélation constante entre pluviométrie et colimétrie. On assiste, lors des fortes pluies, à un lessivage des bassins versants drainant une pollution bactérienne de fond, vraisemblablement dûe pour une grosse part aux établissements agricoles (stabulations), et qu'il parait difficile d'éliminer.

H. CONCLUSIONS

La Seulles, avec une colimétrie moyenne de 577 C.F./100 ml, ne répond pas, de toute évidence, aux critères définissant une zone conchylicole salubre (Arrêté du 12 octobre 1976 et circulaire interministérielle du 12 mai 1981). Il faut néanmoins noter que ce résultat est assez bas, comparé à ceux obtenus sur d'autres rivières normandes.

Par ailleurs, si l'on tient compte des résultats d'analyses bactériologiques des coquillages prélevés dans les deux établissements de Courseulles, on constate qu'ils sont conformes aux normes de salubrité définies par l'Arrêté du 12 octobre 1976 permettant de classer les zones conchylicoles.

La contradiction apparente entre ces deux faits s'explique par :

- 1°) Le mode et la période d'alimentation en eau de mer des deux établissements, réduisant au maximum les risques de pompage d'eau polluée.
- 2°) La sédimentation et l'élimination des germes résiduels dans les eaux pompées grâce à un phénomène de "lagunage" naturel dans les bassins ostréicoles.

Les résultats d'analyses, inférieurs à la moyenne générale en Basse-Normandie, attestent l'efficacité de ce système.

Néanmoins, dans le souci de préserver au maximum la santé publique contre un éventuel incident, la seule solution efficace, reconnue officiellement (et sous couvert du contrôle de la qualité de l'eau), consisterait à installer une prise d'eau pompant directement en mer.

Pour son passage, on pourrait utiliser l'infrastructure métallique du barrage devant l'établissement Benoist ou le ponton prolongeant le chenal pour l'établissement Heroult. Il ne faut toutefois pas cacher que le coût d'une telle solution serait disproportionné, comparé aux avantages théoriques que l'on pourrait en retirer.

Il semble donc qu'un contrôle soutenu des établissements, tel que celui pratiqué actuellement, soit suffisant pour nous mettre en garde contre une éventuelle dégradation de la qualité bactériologique du milieu et des coquillages.